

Rénovation des prairies et utilisation des châtaigneraies Situation initiale (2018)



1 UMO



100 chèvres à la traite



Elevage livreur
AOP Pélardon

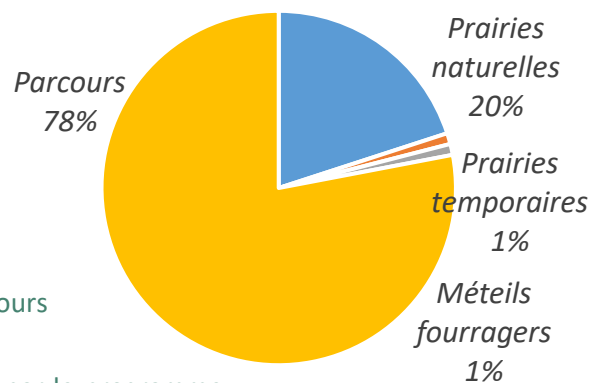


Département de la Lozère

Altitude : 600 m



81 hectares de SAU répartis
comme suit :



Système alimentaire principal du troupeau : Pâturage & Foin

Objectif général dans le cadre du projet :

- ❖ Améliorer la gestion du pâturage
- ❖ Optimiser la production de fourrages sur l'exploitation
- ❖ Engager une réflexion sur les méteils fourragers et les parcours

Projets à mettre en place :

- ❖ Suivi des prairies naturelles : suivi de certaines parcelles par le programme « expérimentation prairies permanentes », prairies avec flore diversifiée et de qualité ; apport de fumier frais plutôt que fumier composté qui n'apporte quasiment pas d'azote minéral ; gestion des refus ; apport de sulfate de potassium ;
- ❖ Réimplantation de mûriers :
 - Historiquement présents sur ce territoire, la taille bisannuelle constitue une source non négligeable d'aliment notamment en périodes sèches
- ❖ Amélioration de la châtaigneraie :
 - Eclaircir la châtaigneraie et faire pâturer les feuilles (appétentes et riches en fibres)
- ❖ Rénovation des prairies temporaires :
 - Réalisation d'analyses de sol et de fourrages pour connaître la valeur alimentaire
 - Proposition de mélanges prairiaux ou cultures fourragères adaptées

Ressenti de la charge de travail



Niveau d'autonomie alimentaire

En 2018, le niveau d'autonomie alimentaire est de 26% et le niveau d'autonomie fourragère est de 39 %. L'objectif est d'améliorer le taux d'autonomie alimentaire mais surtout d'améliorer la qualité des fourrages, d'autant plus que peu de surfaces sont disponibles sur la zone des Cévennes.



Suivis des actions sur l'assolement

Assolement (en ha)	2019	2020	2021	Remarques/commentaires
Prairies temporaires (PT) riches en légumineuses	0,97	1,56 ↗	1,3	Augmentation de la part de prairies riches en légumineuses. Choix de renouveler ses prairies avec une prédominance de légumineuses pour produire de la protéine , Mise en place d'un parc de pâturage comprenant une PT (RGA-Trèfles) + la partie de châtaigneraie qui a été rénovée.
Cultures fourragères riches en légumineuse (seigle, vesces)	0,28	0,28	0,59 ↗	Mise en place de cultures fourragères pour plus d'autonomie qui sont intégrées dans la rotation après une PT dégradée
Prairies naturelles	16	16	16	
Parcours	63	63	63	0,23 ha de châtaigneraie ont été éclaircis pour permettre le pâturage 0,5 ha seront rénovés en 2023



Bilan des actions mises en place :

Rénovation de la châtaigneraie :

- ❖ Obtenir une ressource complémentaire en période estivale par le pâturage des rejets issus de la rénovation des châtaigniers
- ❖ Intégration de la châtaigneraie dans les parcs de pâturage
- ❖ Gestion du pâturage pour pérenniser ce fonctionnement

Amélioration des prairies temporaires riches en légumineuses :

- ❖ Sursemis de légumineuses (notamment suite à des dégâts de sangliers)
- ❖ Optimisation de la fertilisation suite à l'analyse de sol : chaulage d'entretien conseillé pour les légumineuses






Mise en place de cultures fourragères annuelles riches en légumineuses :

- ❖ Analyse de sol réalisée : apport de fumier conseillé
- ❖ Choix d'espèces adaptées au contexte pédoclimatique : seigle et vesce

Suivis des indicateurs de production laitière



Indicateurs		2019	2020	2021	Remarques/commentaires
EMP		98	102	80	Problème de renouvellement : baisse ponctuelle de l'effectif Objectif = rester à 100 chèvres
Lait/chèvre		425	384	496	 Petite progression en 2021
TB		40,1	36,2	31,3	
TP		35,4	31,5	33,9	
kg concentré/ chèvre	g/litre	600	440	485	 Adaptation de la ration au lait produit
	kg/chèvre	255	200	240	
Mode de conduite	-	-	-	-	Production laitière saisonnée

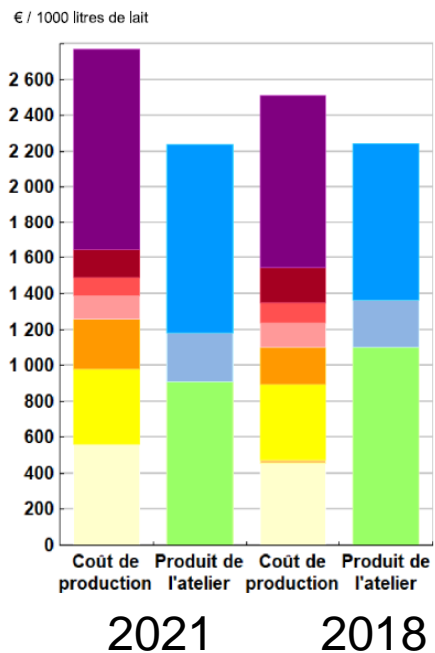
Augmentation du lait produit :

- ❖ Passage en monotraite et stabilisation puis augmentation de la production laitière par chèvre
- ❖ L'objectif est d'atteindre 600 litres par chèvre à moyen terme
- ❖ Cet objectif est lié à la recherche d'un associé pour repasser en bitraite



Données comparées 2021 - 2018

	Exploitation	N - 3	Ecart
	€/ 1000 litres de lait		
Coût de production total	2 769	2 512	256
Travail	1 121	966	155
Foncier et capital	156	196	-40
Frais divers de gestion	101	113	-12
Bâtiments et installations	132	135	-3
Mécanisation	279	209	70
Frais d'élevage	419	417	2
Approvisionnements des surfaces	1	20	-19
Alimentation des animaux	559	457	102
	€/ 1000 litres de lait		
Produit total	2 237	2 244	-7
Prix de vente du lait	1 056	882	174
Produit viande	271	259	13
Autres produits	0	0	0
Aides	910	1 104	-194



Marges brutes

2018 : 136 €/chèvre

2021 : 169 €/chèvre

Augmentation des charges d'alimentation :

❖ Augmentation des achats de concentrés relative à l'amélioration de la production laitière mais aussi à l'augmentation du coût des matières premières

Augmentation des charges de travail :

- ❖ Emploi de salarié augmenté
- ❖ Revalorisation du SMIC

Stabilité du produit de l'atelier :

❖ Une baisse des aides compensée par une revalorisation du prix du lait

Légère augmentation de la marge brute

Situation finale (2021)

Bilan :

La part de pâturage a augmenté sur l'exploitation entre 2018 et 2022 avec la mise en place de blocs de pâturage pour optimiser le pâturage et limiter le parasitisme. Ce fonctionnement est facilité par la mise en place de parcs de pâturage fixes.

L'objectif est de continuer à travailler sur le pâturage (prairies et châtaigneraies) :

- ❖ Rénovation de 0,5 ha de châtaigneraie en plus
- ❖ Mise en place de méteils fourragers pour le pâturage
- ❖ Augmenter le pâturage au printemps pour décaler la date de fauche
- ❖ Mise en place de haies fourragères prévue en 2022 pour améliorer l'autonomie fourragère.

Mesurer l'atteinte des objectifs dans le cadre du projet :

- ❖ Travail essentiellement sur le volet pâturage : rénovation prairies et parcours et intégration de cultures fourragères ;
- ❖ Amélioration de l'autonomie fourragère et alimentaire ;
- ❖ Charge de travail toujours importante limitant les possibilités concernant la mise en place de nouvelles cultures ou travaux ;
- ❖ Futurs projets : trouver un associé pour mieux gérer les différents ateliers (gardiennage, double traite, ..).

Ressenti de la charge de travail



Niveau d'autonomie alimentaire

L'élevage s'est un peu amélioré sur l'autonomie alimentaire et fourragère avec une augmentation de 26 à 35 % d'autonomie alimentaire et de 39 à 48 % sur l'autonomie fourragère.



Votre impression ?

L'avis de l'éleveur

« Je me suis installée en caprins en 2016 je produis un lait vendu en coopérative sous cahier des charges AOP. J'ai rencontré des difficultés pour produire un foin de qualité, et les fourrages humides ne sont pas une option dans l'AOP. Faute de financement, j'ai dû abandonner un projet collectif de séchage en bottes. J'ai alors décidé de travailler sur l'herbe pour améliorer l'autonomie alimentaire sur l'exploitation et me suis tournée vers le pâturage et l'affouragement en vert. Le projet Cap&Go m'a apporté l'aide d'une conseillère fourrages, en collaboration avec la technicienne d'élevage, pour la mise en place des cultures ou l'amélioration de l'existant. Les résultats ne sont pas encore satisfaisants par manque de recul sur la durée du projet notamment mais je vais continuer sur cette voie en faisant des tests d'implantation de parcelles en chicorée-plantain-trèfle, des luzernes ou d'autres fourrages, et travailler sur le pâturage d'été avec les repousses des châtaigniers. »